



Tél. : 02.54.75.15.13

Fax : 02.54.75.41.79

Réunion du 25 novembre 2020

L'an deux mil vingt le 25 novembre à 20h00 le Conseil Municipal dûment convoqué le 20 novembre 2020 s'est réuni Salle Maurice Ragot, afin de permettre le respect des distanciations physiques, sous la présidence de Madame Annick GOINEAU, Maire

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Annick GOINEAU, Daniel DUPONT, Hélène SAILLARD-LEPAIN, Jean-Louis PETRUS, Fabienne BIGOT, Cédric DEVANNE, Julie ESNAULT VAN CAUBERG, Loïc DENIS, Carole CHARBONNIER, Aurélien CHAUX, Aurélie POISSON, Jean-Jacques RABIER, Bernadette MANDARD, Claire VALLA.

Absents excusés :

Monsieur Thierry HAMELIN donnant pouvoir à Monsieur Jean-Louis PETRUS.

Madame Annick GOINEAU, Maire, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, afin de respecter les gestes barrières et limiter les risques de contamination, demande, conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, que la présente réunion se déroule à huis-clos. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

En vertu de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Daniel DUPONT est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 OCTOBRE 2020

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelant pas de remarques particulières est approuvé à l'unanimité.

62- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS INCOMPLET

Madame le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'un agent remplit les conditions réglementaires pour bénéficier d'une stagiairisation de son poste.

Madame le Maire propose donc de créer, à compter du 1^{er} janvier 2021 un poste d'Adjoint Administratif à temps incomplet (22/35), cadre d'emploi relevant de la catégorie C

Les Membres du Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ↳ Décident de créer, à compter du 1^{er} janvier 2021, un poste d'Adjoint Administratif à temps incomplet (22/35), cadre d'emploi relevant de la catégorie C
- ↳ Précisent que l'agent bénéficiera du régime indemnitaire (RIFSEEP) instauré par la délibération n°32/2017 et selon le montant individuel fixé par arrêté N°30/2017 en date du 15 décembre 2017,
- ↳ Autorisent Madame le Maire à signer les arrêtés correspondants.

63- ADHESION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VIDEO PROTECTION (SICOM)

Pour faire suite à la précédente information sur l'étude de la possibilité d'installer la vidéo protection sur la commune, Madame Le Maire présente les réalisations possibles et devis et propose de délibérer sur la possibilité d'adhésion au syndicat de la vidéo protection qui subventionne la réalisation de ces projets et permet de prétendre à l'octroi de la DETR. Vous trouverez en pièce jointe les statuts du SICOM.

Les Membres du Conseil, après avoir entendu les explications de Madame le Maire décident à la majorité de 10 voix, 4 contre et 1 abstention :

- ↳ De valider le projet de vidéo protection et reportent au prochain Conseil Municipal la validation de l'adhésion au SICOM

64- CREATION D'UN SERVICE PUBLIC DE LA DEFENSE EXTERIEUR CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder à la mise à jour des points incendie de la commune et de procéder à la création d'un service public de la défense extérieur contre l'incendie (DECI) mis en place par le SDIS.

Les Membres du Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ↳ Décident de créer un service public de la défense extérieur contre l'incendie (DECI)
- ↳ Autorisent Madame de Maire à rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie et à signer tous les documents afférents à ce dossier
- ↳ Autorisent Madame de Maire à faire réaliser les contrôles techniques pour les PEI publics sous pression, et s'assurer que les contrôles techniques des PEI sous pression privés sont réalisés ;
- ↳ Autorisent Madame de Maire à réaliser des conventions avec les propriétaires de PEI privés.

65-APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2019

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif – exercice 2019, a été transmis aux Membres du Conseil avec les convocations afin qu'ils puissent en prendre connaissance et donner leur avis conformément à la réglementation en vigueur.

Les Membres du Conseil, après avoir entendu les explications de Madame le Maire à l'unanimité :

- ☞ Approuvent le rapport 2019 qui peut être consultés en Mairie et au SIAAM.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ Lignes Directrices de Gestion (LDG)

Madame le Maire informe que la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, prévoit l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion qui déterminent la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des agents de la commune. C'est un dossier important qui doit être finalisé pour la fin de l'année et visé par le Centre de Gestion. Ce dossier est en cours d'acceptation au Centre de gestion.

➤ Avancement projet bar restaurant

Madame le Maire informe que l'achat a été signé chez le notaire le 12 novembre dernier. Le cabinet d'architecte travaille désormais, sur les dossiers de permis de construire et du marché qui devra intervenir pour le choix des entreprises qui feront les travaux.

Madame Bernadette MANDARD soulève le fait que la conjoncture actuelle est plus que défavorable au secteur de la restauration et suggère de se montrer très prudent dans l'installation d'un professionnel.

➤ Projet agrandissement garage

Madame le Maire informe que le garage automobile installé à Mareuil lui a fait part de son souhait de s'agrandir, notamment par l'acquisition du terrain jouxtant son établissement mais trop grand pour lui seul. Une réflexion engagée a permis d'établir que d'autres artisans sont intéressés par un projet d'installation sur les lieux.

Madame le Maire a donc organisé une rencontre avec le Président de la Communauté de Communes afin de définir les possibilités de créer une mini zone artisanale. Une négociation est engagée pour l'achat du terrain par la communauté de communes et la commune. Un architecte étudie la possibilité d'installer jusqu'à trois artisans sur cette zone.

➤ SIVOS

Madame Hélène SAILLARD-LEPAIN, présidente du SIVOS, rend compte du premier conseil d'école qui s'est déroulé en visio conférence et n'a pas soulevé de problème particulier. Elle précise qu'un exercice de sécurité anti-terroriste a eu lieu, que la traditionnelle photo de classe s'est bien déroulée, que les enfants ne bénéficient toujours pas de la piscine et qu'un animateur sportif va intervenir dans l'école sur décembre-janvier.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020-2021 sont actuellement de 114 élèves ce qui ferait une moyenne d'environ 18 enfants par classe et laisse espérer qu'il n'y aura pas de fermeture de classe envisagée. Elle rappelle que l'école est totalement gratuite pour les familles et suggère que l'information soit rappelée dans une prochaine parution communale.

➤ SIDELC

Madame le Maire informe qu'elle a rencontré les représentants du SIDELC et l'entreprise SPIE concernant les prévisions d'amélioration du réseau électrique en enfouissement. Les prévisions portent sur la D17, les Bas Bonneaux, la Méchinière, le haut de la Chotinière et la Besnardière.

➤ SDIS

Madame le Maire explique la rencontre avec le colonel des pompiers au sujet du fonctionnement de la caserne de Saint Aignan suite à l'ouverture de la nouvelle caserne de Noyers. Le maintien du centre de Saint Aignan est prévu avec un effectif actuel de 16 pompiers volontaires et le souhait d'arriver à 18. Il y a également en projet la modernisation du matériel. Un poste de lieutenant professionnel va être créé pour la supervision et la coordination des deux casernes.

➤ Marché de Noël

Monsieur Daniel DUPONT rend compte de la réunion de la commission culture du 16 novembre dernier, lors de laquelle la tenue du Marché de Noël a été évoquée. Compte tenu de la situation sanitaire qui perdure, il a été proposé d'annuler cette manifestation qui devait avoir lieu le 13 décembre prochain. Après concertation, les Membres du Conseil confirment cette annulation.

➤ Flash de décembre et bulletin annuel « Vivre à Mareuil »

Monsieur Daniel DUPONT rend compte que lors de la réunion de la commission culture du 16 novembre dernier, il a été organisé le contenu des prochains flash et bulletin « Vivre à Mareuil ». Il informe des sujets proposés et demande aux Membres du Conseil si d'autres sujets pourraient être évoqués, un débat s'engage et divers sujets vont être explorés (patrimoine, ENS, jeunesse Mareuillaise).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h40.

Fait et clos en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Copie certifiée conforme.

Le Maire, Annick GOINEAU

